

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
HAUT ALLIER**
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice : 29
présents : 20
votants : 24
Pouvoirs : 4

Date convocation : 11/04/2023
Affichage : 11/04/2023

Séance du 18 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois et le 18 avril à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Julian SUAU, Claude SOLIGNAC, Sébastien BROUSSARD, Guy ODOUL, Marc OZIOL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Jean-François COLLANGE, Marie-Josée BEAUD, Olivier ALLE, Henri PROUHEZE, Guylène BLAES, Thierry CHAZE, Patrice CLAVEL, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Aline RANC, Jean-Claude MAYRAND.

Absents excusés : Mireille GARDES SAINT PAUL, Jean-Marie BOSCUS,

Pouvoirs : Rose-Marie MARTIN à Guylène BLAES, Guy MAYRAND à Patrice CLAVEL, Pierre MALET à Aline RANC, Jean-Louis SOULIER à Jean-Claude MAYRAND.

Secrétaire de séance : Alain GAILLARD

Objet : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023 (BUDGETS ANNEXES ET BUDGET PRINCIPAL CCHA) :

Sur proposition de Monsieur le Président et, après avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

VOTE les budgets primitifs 2023 (budgets annexes et budget principal) dans les conditions suivantes :

NATURE DU BUDGET	SYNTHESE DES PROPOSITIONS 2023		VOTE		
			ABST.	CONTRE	POUR
BUDGET ANNEXE DE LA PISCINE "OREADE"	D.F.	406 000,00 €	0	0	24
	R.F.	406 000,00 €			
BUDGET ANNEXE "MAISON DE L'ENFANCE DE LANGOGNE - HAUT ALLIER"	D.F.	626 394,65 €	0	0	24
	R.F.	626 394,65 €			
BUDGET ANNEXE DU "CINEMA"	D.F.	259 952,08 €	0	0	24
	R.F.	259 952,08 €			
	D.I.	124 325,17 €			
	R.I.	124 325,17 €			
BUDGET ANNEXE "EXTENSION Z.C. CROIX DE CHAPEL"	D.F.	241 724,21 €	0	0	24
	R.F.	241 724,21 €			
	D.I.	141 724,21 €			
	R.I.	141 724,21 €			

NATURE DU BUDGET	SYNTHESE DES PROPOSITIONS 2023		VOTE		
			ABST.	CONTRE	POUR
BUDGET ANNEXE SPECIAL "GEMAPI"	D.F.	165 990,23 €	0	0	24
	R.F.	165 990,23 €			
	D.I.	44 608,04 €			
	R.I.	44 608,04 €			
BUDGET PRINCIPAL DE LA CCHA	D.F.	4 438 212,01 €	0	0	24
	R.F.	4 438 212,01 €			
	D.I.	4 699 547,63 €			
	R.I.	4 699 547,63 €			

D.F. = Dépenses de Fonctionnement
R.F. = Recettes de Fonctionnement

D.I. = Dépenses d'Investissement
R.I. = Recettes d'Investissement

Au registre, sont les signatures,
 Pour copie conforme,
 Au siège de la Communauté de
 Communes du Haut Allier
 Le Président,


 Francis CHABALIER

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.